

Formulaire de consentement à l'autorisation photographique

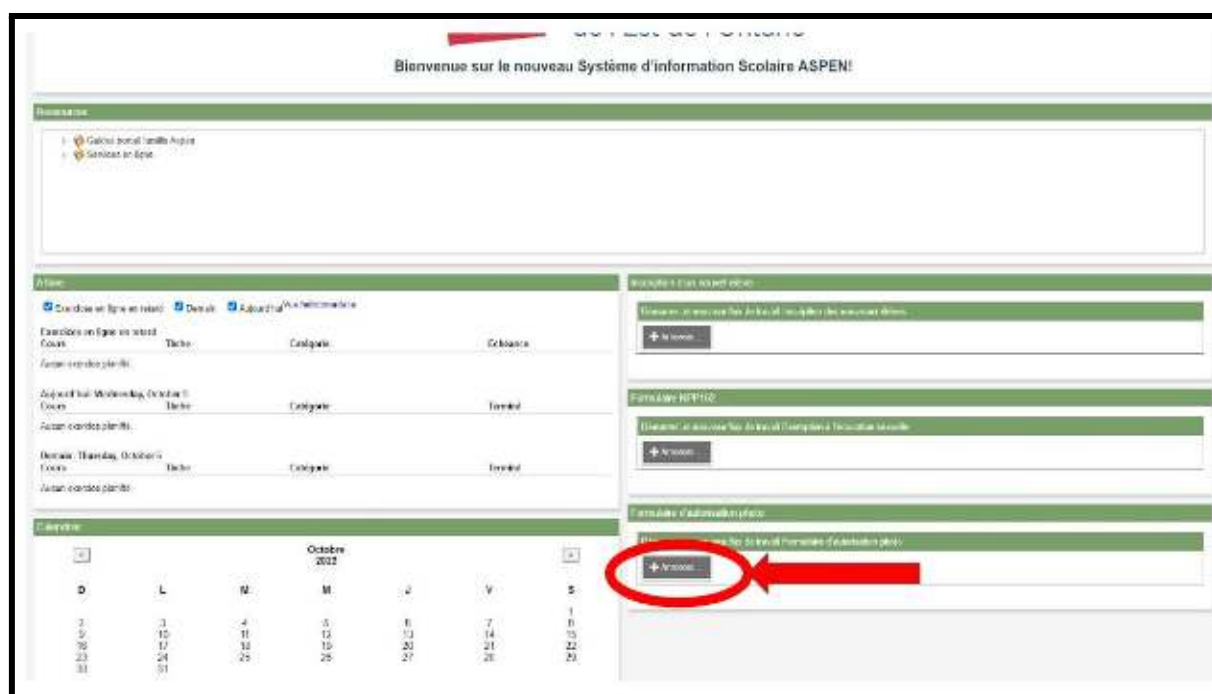
*Accès au guide [Formulaire de consentement à l'autorisation photographique PDF](#)

Rappel important : Ceci est un formulaire de consentement à l'autorisation photographique. Lorsque ce formulaire n'est pas rempli par le parent, le tuteur ou la tutrice, l'enfant n'a pas l'autorisation d'être photographié. Si ce formulaire est rempli et que le parent, le tuteur ou la tutrice change d'idée durant l'année, il est possible de retirer l'autorisation (voir Étape 2).

1. Comment compléter un formulaire de consentement à l'autorisation photographique

→ Connectez-vous au Portail Famille.

→ Sur la page d'accueil du Portail Famille, cliquez sur le bouton Amorcer le flux de consentement à l'autorisation photo.



Une fenêtre contextuelle de trois étapes s'ouvrira.

Étape 1 : À partir de la loupe, choisissez l'enfant dont vous souhaitez renseigner le consentement pour l'autorisation photo et cliquez sur le bouton Suivant.

https://cepeo.myontarioedu.ca/aspen/initiateWorkflow0.do - Google Chrome
cepeo.myontarioedu.ca/aspen/initiateWorkflow0.do

Lancer le flux de travail: Sélection du flux de travail **Étape 1 de 3**

Flux de travail:

Date:

Élève:

← Précédent **Suivant** → Terminer Annuler | Cancel

https://cepeo.myontarioedu.ca/aspen/pickList.do?multi=false&fields=stdViewN...
cepeo.myontarioedu.ca/aspen/pickList.do?multi=false&fields=stdViewName,stdYog...

1 transaction

Nom	Année du diplôme	Classe-foyer
<input checked="" type="radio"/> Nom de l'élève	2022	CF11AS2

OK Annuler | Cancel

Étape 2 : Au premier onglet, renseignez votre choix (Autorisé) et cliquez bouton Suivant.

- Utiliser la barre sur le côté gauche pour descendre jusqu'au bas de la page.

https://cepeo.myontarioedu.ca/aspen/initiateWorkflow1.do?validWizard=true - Google Chr...
cepeo.myontarioedu.ca/aspen/initiateWorkflow1.do?validWizard=true

Lancer le flux de travail: Détails

Étape 2 de 3

Formulaire d'autorisation photo détails pour Bellavance, Lauriane

Autorisation photo Revoir les informations

Autorisation d'utiliser des renseignements personnels des élèves

Les renseignements permettant d'identifier sa personne physique (pour l'élève adulte) ou la personne physique de votre enfant (pour l'élève mineur) tel que sa photographie, des enregistrements audio et audiovisuels, des dessins de sa personne et des réalisations signées de son nom sont collectées en vertu de la *Loi sur l'éducation* et sont considérés comme des renseignements personnels conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.

Notamment dans le but de :

- Mettre en valeur des réalisations des élèves et des initiatives des écoles et des communautés du CEPEO;
- Faire la promotion d'une éducation de qualité au sein d'écoles publiques de langue française;
- Contribuer à la promotion et la préservation de la langue française en Ontario.

← Précédent Suivant → Terminer Annuler | Cancel

https://cepeo.myontarioedu.ca/aspen/initiateWorkflow1.do?validWizard=true - Google Chr...
cepeo.myontarioedu.ca/aspen/initiateWorkflow1.do?validWizard=true

Lancer le flux de travail: Détails

Étape 2 de 3

- ouvertissements,
- lors de présentations;
- sur l'intranet du CEPEO;
- sur l'Internet (tels que les sites Web du Conseil ou des écoles ou sur les réseaux sociaux, mais non limitatif);
- ou dans toute autre production créée pour ou par le CEPEO.

Cette autorisation demeurera en vigueur à moins de recevoir un avis contraire écrit de votre part.

Photos d'école et de classe

Par ailleurs, veuillez noter que des photographes professionnels désignés par l'école recevront des informations sur l'élève telles que le nom, le numéro identifiant unique et l'année d'étude, notamment dans le but de fournir une carte étudiante. Des photos individuelles et de classe seront utilisées à des fins administratives (Dossier scolaire de l'Ontario) et d'archivage et seront disponibles aux parents pour achat. Celles-ci doivent être utilisées de façon responsable et ne pas servir à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été prises.

Autorisation photo Autorisé ▼ Autorisé

Date de signature du formulaire (entrer la date d'aujourd'hui) 05/10/2022

← Précédent Suivant → Terminer Annuler | Cancel

Étape 3 : Au deuxième onglet, vérifiez les informations et cliquez sur le bouton Terminer.

https://cepeo.myontarioedu.ca/aspden/initiateWorkflow2.do?validWizard=true - Google Chr...
cepeo.myontarioedu.ca/aspden/initiateWorkflow2.do?validWizard=true

Lancer le flux de travail: Confirmation **Étape 3 de 3**

Flux de travail	Formulaire d'autorisation photo
Élève	Nom de l'élève
Date	05/10/2022

← Précédent Suivant → **Terminer** Annuler | Cancel

Le parent qui ne souhaite pas autoriser la publication des photographies de son enfant ne doit pas compléter ce formulaire, donc aucune action n'est requise. Si le formulaire est complété par erreur, suivez les étapes du point 2 (ci-dessous) pour effectuer le retrait.

2. En cas de retrait d'une autorisation préalablement donnée

Lorsqu'un parent change d'avis, il pourra amorcer un nouveau formulaire pour retirer l'autorisation donnée. Suivre la démarche du point 1 puis choisir l'option Retiré.

Si vous éprouvez des difficultés techniques avec le Portail Famille, nous vous invitons à communiquer avec un membre du centre d'aide aux utilisateurs à

portail.famille@cepeo.on.ca ou à composer le 613 742-8960,
poste 3003.

Consulter les autres guides :

- [Navigation sur le Portail Famille](#)
- [Guide pour les nouveaux parents – Portail Famille](#)
- [Guide pour les parents existants – Portail Famille](#)
- [Guide formulaire d'exemption – NPP 162](#)